

Notre conseil d'école vous écrit dans ce document comment nous avons imaginé la reprise suggérée par notre gouvernement. Pour notre école de Labastide-Clermont, nous avons un enseignant à protéger donc nous ne pourrions ouvrir que deux classes lors de la reprise du 12 mai. Nous serons en prérentrée sans élèves le 11 mai.

Suite au sondage que vous avez bien voulu renseigner et aux capacités de notre école, **nous accueillerons 2 classes de 10 élèves maximum tous les jours sauf le mercredi où l'école sera fermée pour assurer la continuité pédagogique des élèves qui resteront chez eux.**

Lundi 11 mai : prérentrée des enseignants
mardi 12 mai : accueil des élèves inscrits via le sondage
pont de l'ascension 21-22 mai: école fermée
lundi de pentecôte 1er juin : école fermée
Ecole fermée tous les mercredis – pas d'ALAE

Jusqu'au 2 juin, le protocole suivant sera mis en place :

MISE EN PLACE DES GESTES BARRIÈRES



LAVAGE

- DES MAINS : Quand votre enfant se lavera-il les mains ?
 - à son arrivée à l'école,
 - au retour de la récréation du matin,
 - avant le déjeuner,
 - après le déjeuner,
 - avant de rentrer en classe (a-m),
 - au retour des récréations

Aussi, à toute heure de la journée lors des situations suivantes :

- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué.

Les mains seront lavées avec du savon et seront séchées avec du papier à usage unique.

Chaque classe aura ses sanitaires et son entrée. Les parents ne rentreront pas dans l'école.

- DISTANCIATION SOCIALE D'UN MÈTRE : UN IMPÉRATIF

Dans la classe	- Entrée et sortie de classe individuelle avec un mètre de distance - Un mètre au moins entre chaque table (étiquettes avec nom des enfants) - Circulation limitée
Dans les couloirs	- chaque classe a son sens de circulation

● PORT DU MASQUE

Lors du plan de déconfinement, le premier ministre a dit que des masques seraient fournis pour les adultes de l'école. Cependant, ils NE seront PAS fournis pour les enfants car ils ne sont pas obligatoires.

Toutefois, ils peuvent en être équipés, si vous le souhaitez, et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Vous devez, à ce moment-là, fournir le masque à votre enfant.

Un enfant qui présenterait des symptômes dans la journée sera équipé d'un masque pédiatrique. Cet enfant sera isolé et devra obligatoirement être récupéré par un responsable légal.

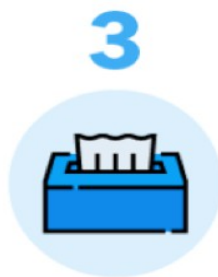
● APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES



se laver les mains très régulièrement



tousser ou éternuer dans son coude



utiliser un mouchoir à usage unique



saluer sans serrer la main et éviter les embrassades, garder ses distances avec autrui

Lorsqu'un enfant a besoin de se moucher, il pourra se lever, prendre un mouchoir à usage unique (il est vivement conseillé de munir chaque enfant d'un ou de deux paquets de mouchoirs individuels), le jeter dans la poubelle (sans la toucher) et aller se laver les mains.

Les portes des classes resteront ouvertes pour que l'élève n'ait rien à toucher pour pouvoir sortir.

LES ENFANTS "PRIORITAIRES"

Les enfants dits "prioritaires" sont ceux qui pourront venir chaque semaine à l'école, car les parents exercent une profession indispensable à la gestion de la crise.

Pour l'instant, et ce depuis le 15 mars 2020, cela concerne les enfants :

- des personnels de santé,
- des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux travaillant en EHPAD et EHPA, établissements pour personnes handicapées, services d'aide à domicile, services infirmiers d'aide à domicile, lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus et établissements d'accueil du jeune enfants maintenus ouverts.
- des personnels d'urgence et de forces de l'ordre,
- des professionnels de santé libéraux : médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens et biologistes.
- des services de l'État chargés de la gestion de l'épidémie au ministère des Solidarités et de la Santé, en Agences régionales de santé et dans les préfectures.

LES ENFANTS AVEC PAI

Les élèves ayant un Protocole d'Accueil Individualisé pourraient fréquenter l'école si le médecin traitant de l'enfant confirmait que l'état de santé est compatible avec la situation sanitaire actuelle.

TEMPS SCOLAIRE

● Entrées et sorties en classe

L'arrivée et le départ de l'établissement vont se dérouler progressivement, étalé dans un temps prédéterminé. Les lieux sont également repensés.

Nous avons établi un système pouvant offrir deux horaires d'entrées et de sorties différents :

1er service : 8h50 - 11h50 // 13h20 – 15h40 classe des PS/MS/GS entrée côté cour

2ème service : 8h55 - 11h55 // 13h25 – 15h45 classe des CE1/CE2/CM2 entrée côté cour

Les deux entrées seront ouvertes les temps indiqués et fermeront à l'heure. Merci de respecter scrupuleusement ces horaires.

Demande aux parents : Lors des accueils et sorties, il vous sera possible de rester dans votre voiture pour uniquement déposer votre enfant et/ou le récupérer. Cela limitera le nombre d'adultes à l'entrée de l'école. Bien sûr, il faudra rester suffisamment proche pour qu'on puisse vous voir (sinon, nous ne ferons pas sortir votre enfant).

Tous les parents devront respecter la distanciation sociale (au moins 1m entre chaque individu). Ce sont les mesures de sécurité préconisées par le ministère de la santé. Au-delà d'une mesure à respecter, il s'agit là surtout de **sensibiliser les enfants**, qui devront respecter ces mesures toute la journée.

● Pendant le temps de classe

L'entrée en classe et la sortie devront se faire un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table.

Chaque enfant aura une place attitrée marquée par une étiquette et ne pourra pas changer de place.

Les déplacements en classe ne sont plus possibles. Les élèves devront rester assis à leur place.

Le matériel de classe ne sera pas prêté. Il faudra que votre enfant vienne avec sa trousse complète, ses affaires scolaires et sa gourde. Veillez à le vérifier régulièrement.

Les feuilles d'exercices seront distribuées à chaque élève par l'enseignant, après s'être lavé les mains.

Les livres de la classe ne pourront plus être empruntés, de manière "quotidienne". Si un livre est emprunté, il faudra que l'enfant le garde pour la semaine. Il sera désinfecté le vendredi. Votre enfant peut venir avec un livre de la maison, qu'il gardera dans le cartable. Il ne pourra pas le prêter à ses camarades.

● La récréation

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir. Nous aurons 2 services de récréations.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets.

Les récréations sont organisées afin de les décaler par classe selon le planning suivant qui permet d'éviter qu'un enseignant soit seul avec les élèves afin de permettre de réagir à un éventuel souci (blessure par exemple).

1er service : 10H45 - 11h // 14h45 - 15h Classe des CE1/CE2/CM2

2ème service : 11h-11h30 // 15h – 15h30 Classe des PS/MS/GS

Veillez à faire passer vos enfants aux toilettes avant de partir de la maison (matin et midi). Le mieux étant d'aller aux toilettes à la maison.

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne pas toucher les poignées de portes.

TEMPS ALAE

● Temps d'animation du matin et du soir

L'arrivée de l'enfant sur le temps ALAE devra se faire par la porte côté cour au niveau de chaque porte extérieure donnant sur le couloir des classes : à droite pour la classe élémentaire et à gauche côté maternelle (un affichage sur la porte sera présent afin de repérer les accès). Aucun parent ne rentrera dans les locaux. Les enfants seront accueillis par l'animateur référent à la porte. Les classes ne se mélangent pas.

Comme pour l'arrivée sur le temps scolaire, les familles devront respecter la distanciation sociale. Il sera demandé aux parents de ne pénétrer dans la cour que si aucun autre parent n'est présent dans la cour.

Le temps de l'ALAE du matin se faisant dans les classes respectives, l'enfant devra se rendre directement devant la porte d'accueil attitrée (voir ci-dessus). Un animateur sera présent dans chaque classe (un côté maternelle et un côté élémentaire). Il y aura un animateur référent par classe.

Le temps de l'ALAE du midi, chaque enfant restera dans sa classe pour se restaurer avec toujours son animateur référent. Les enfants retournant chez eux seront récupérés par leurs parents dans leur classe respective. Avant chaque départ des enfants, ils devront se laver les mains. Concernant la restauration sur place, chaque enfant sera invité à tour de rôle à aller aux toilettes et de se laver les mains.

Le temps de l'ALAE du soir, chaque enfant devra être récupéré devant la porte extérieure proche de sa classe. Si les enfants sont dans la cour extérieure, le parent ou responsable légal devra attendre au portail. Chaque parent devra se munir d'un stylo afin de signer la feuille de présence.

Concernant le temps du mercredi, étant donné que l'école est fermée, aucun accueil ne sera organisé.

● Les repas du midi sans cantine

Chaque enfant mangera dans sa classe à sa place. Ce sont les animateurs qui se déplaceront. Chaque enfant devra arriver avec son repas froid (pas de réchauffage possible) dans un sac isotherme à son nom contenant des pains de glace pour la conservation jusqu'au midi.

Pour les enfants présentant un PAI alimentaire et qui seront autorisés par leur médecin à fréquenter l'école, le système de restauration ne change pas => repas froid dans un sac isotherme au nom de l'enfant contenant des pains de glace.

L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Afin de répondre aux consignes sanitaires liées au COVID-19, un protocole sanitaire a été établi par la collectivité. Ce protocole établit les règles sanitaires à suivre suivant les consignes de l'ARS et sera le document sur lequel s'appuieront les agents d'entretien.

Il est prévu chaque jour 2 passages pour l'entretien des locaux :

- Durant le temps méridien, les agents d'entretiens vont effectuer la désinfection des poignées de portes et sanitaires dans tous les lieux de passage utilisés avec un produit virucide.
- Durant le temps du matin pour les CE1/CE2 et du soir pour les PS/MS/GS, 2 agents d'entretiens effectueront l'entretien des locaux de la même manière que le midi en s'occupant également du balayage des sols et du nettoyage des tables.

Il est également prévu à chaque passage le réapprovisionnement des porte-savons ainsi que la mise à disposition de distributeurs de papier à usage unique à chaque point d'eau.

L'aération des salles se fait pendant les récréations, le temps du midi et le soir après la classe.

VIGILANCE DES PARENTS

- Hygiène stricte des mains au retour à la maison.
- Prise de température par les parents avant le départ à l'école.
- Si symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre), ne pas envoyer l'enfant à l'école.
- Les parents ne pourront pas entrer à l'école (sauf s'ils y sont invités par la directrice de l'école sur le temps scolaire ou par la directrice de l'ALAE sur le temps ALAE).
- Arriver à l'heure et non trop en avance, et surtout pas en retard, pour fluidifier la circulation dans les couloirs.

EN CAS DE COVID19 DÉCLARÉ DANS L'ÉCOLE...

Malgré toutes les précautions prises, il est possible qu'un cas de COVID19 soit déclaré, par un enfant, parent, personnel de l'école. Dans ce cas-là, il faut absolument prévenir la directrice de l'école : 06 63 82 58 95

Je rappelle ici le téléphone de l'école : 05 34 48 68 79

Vous pouvez également me joindre par mail : ce.0310546a@ac-toulouse.fr

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes. Nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre seront signes d'une infection au COVID.

La première chose à faire serait de donner un masque à l'enfant / l'adulte. La personne qui prend en charge ce malade devrait aussi être dotée d'un masque.

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel d'animation...), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

S'il s'agit d'un enfant, celui-ci sera isolé dans l'ALAE et les parents de l'enfant seront immédiatement informés. Il faudra que le responsable légal vienne chercher son enfant.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- éviter les contacts.
- appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet.
- si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants qui iront dans la classe de repli. Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à un nettoyage complet de la pièce et de l'avoir aérée. Il faudra préciser au personnel d'entretien que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

J'avertirai par mail ou téléphone mon Inspecteur de circonscription, le médecin-conseil du Rectorat et la Mairie. Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

Alexandre Bareille
secrétaire
représentant parents élèves

Pierre-Alain Dintilhac
Maire de Labastide-Clermont

Agnès Ciarapica
Directrice Ecole
Présidente conseil école

Laurent Audry
secrétaire enseignant

Plan de circulation page suivante

ECOLE ET ALAE

31370 LABASTIDE CLERMONT



Entrée Ecole

